

La qualité de notre vie professionnelle

Martine Burdet-Dubuc

En répondant très nombreux à l'invitation du S.N.P.P., le 17 janvier au musée du Louvre, les psychiatres de la région Ile de France ont montré leur mobilisation pour les prochaines élections aux Unions Régionales de Médecins Libéraux.

Ces élections auront lieu le 29 mai 2000. Si elles existent depuis six ans déjà, bien peu y ont pris garde mais aujourd'hui elles devraient jouer un rôle déterminant dans la réforme de notre système de santé. Elles auront en effet la possibilité de détenir au même titre que les caisses des informations qualitatives et quantitatives sur notre activité. C'est notamment à partir de ces informations que les unions organisées régionalement devraient instituer le processus d'évaluation des pratiques.

Cette réunion, organisée avec la C.S.M.F. qui était représentée par le Dr Bernard Huynh, président du syndicat C.S.M.F de Paris et président de l'Union Régionale Ile de France et en présence du président du S.N.P.P. le Dr Gérard Bles, informait des enjeux importants de ces prochaines élections ainsi que des deux candidats du S.N.P.P. pour lesquels vous serez appelés à voter le 29 mai: le Dr Claude Gernez, psychiatre dans le Val d'Oise et moi-même psychiatre du Val de Marne et vice-présidente du Syndicat National des Psychiatres Privés.

Pourquoi des psychiatres dans les Unions ? justement car nos pratiques, très spécifiques, s'adressent aux mêmes patients que nos confrères, nos critères d'évaluation alors pourront être entendus de tous, interlocuteurs sociaux et confrères de médecine somatique.

Certes la politique actuelle de réduction de l'effectif des psychiatres pourrait laisser penser que notre pratique va inexorablement se simplifier, se mécaniser, se standardiser, voire s'automatiser, ne serait-ce que pour faire face à une demande qui ne cesse de croître. Face à ce piège il nous appartient de refuser toute dénaturation de nos actes de soins.

Inlassablement, nous devons argumenter, expliquer , défendre nos pratiques et plus particulièrement la relation psychothérapeutique si profondément liée à l'acte psychiatrique qu'il en serait dénaturé si d'autres opérateurs venaient là pour les dissocier.

Selon toute vraisemblance comme les demandes de consultations psychiatriques vont encore s'accroître notamment par de nouveaux accès aux soins (C.M.U.) que nous approuvons, il faudra prendre garde de ne pas accepter de distribuer des soins au rabais. C'est aussi pour cela que les psychiatres doivent s'engager dans une démarche unitaire réunissant les psychiatres publics et privés.

Tout l'avenir de la psychiatrie se joue aujourd'hui et nous devons être présents partout où nous pouvons la défendre !

Nous avons conclu sur le point fondamental de **participation au vote** du mois de mai pour ces élections professionnelles, afin que vos règles éthiques et vos conceptions de notre métier puissent se maintenir.

Martine BURDET-DUBUC